

## Le livre numérique, une offre documentaire en voie d'apparition. Interrogations, anticipations et innovations dans les bibliothèques publiques de l'Isère

*Electronic Books and Library Collection Development: Questions and Innovations in French Public Libraries in the Isère Department.*

Olivier Zerbib

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/edc/6025>

DOI : 10.4000/edc.6025

ISSN : 2101-0366

### Éditeur

Université Lille-3

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2014

Pagination : 91-106

ISBN : 978-2-917562-12-3

ISSN : 1270-6841

### Référence électronique

Olivier Zerbib, « Le livre numérique, une offre documentaire en voie d'apparition. Interrogations, anticipations et innovations dans les bibliothèques publiques de l'Isère », *Études de communication* [En ligne], 43 | 2014, mis en ligne le 01 décembre 2014, consulté le 17 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/edc/6025> ; DOI : 10.4000/edc.6025

---

**OLIVIER ZERBIB**  
**LE LIVRE NUMÉRIQUE,**  
**UNE OFFRE DOCUMENTAIRE**  
**EN VOIE D'APPARITION.**  
**INTERROGATIONS, ANTICIPATIONS**  
**ET INNOVATIONS DANS LES BIBLIOTHÈQUES**  
**PUBLIQUES DE L'ISÈRE**

Observant les comportements de lecture des étudiants américains, Armando Petrucci (Petrucci, 1997) envisageait, avant même les années 2000, la fin d'un modèle traditionnel de lecture ne régnant même plus dans ce qui formait jadis le lieu de sa consécration triomphale : la bibliothèque. Les attitudes relevant de la consommation culturelle plus que des cultures savantes seraient devenues banales, de nouveaux lecteurs, plus libres mais aussi plus inconséquents, ayant fait leur apparition et réservant au livre imprimé un sort totalement différent de leurs aînés. Quinze ans plus tard, cette question de l'apparition de nouveaux lecteurs – des lecteurs sur écran ou tout au moins des lecteurs dont les modes d'attention seraient affectés par leurs usages des écrans – fait toujours craindre à certains professionnels (intellectuels, chercheurs, bibliothécaires) à la fois une perte des valeurs savantes au profit des figures de la consommation et du divertissement, et une diminution de l'attractivité des équipements chargés de promouvoir la culture que sont les bibliothèques.

Il faut pourtant considérer qu'au sein des bibliothèques publiques françaises, les offres et dispositifs documentaires n'ont pas attendu l'apparition du livre numérique pour évoluer, façonnés au fil des décennies, à la fois par les interactions des bibliothécaires avec leurs publics et par de nouvelles orientations idéologiques. En témoignant par exemple les journées d'études organisées en novembre 1956 par l'association des bibliothécaires français, dont une partie des débats portaient déjà sur la nécessité de séduire les publics adolescents par une offre adaptée ou sur les conséquences du développement du livre de poche sur les politiques d'acquisition et de conservation. Les façons dont sont envisagés les enjeux de l'introduction du livre de poche dans les fonds documentaires de l'époque ne sont d'ailleurs pas sans rappeler celles qui encadrent actuellement la réception du livre numérique. Au début des années 60, les stratégies des éditeurs, les politiques d'achat mais aussi les propriétés techniques des supports laissaient planer de nombreux doutes sur la pérennité des modes traditionnels de gestion des collections imprimées. Mais si l'on s'inquiétait déjà de l'introduction de l'image dans les supports écrits (jaquettes de livres, illustrations) et ses effets de civilisation en des termes très voisins de ce que l'on utilise aujourd'hui pour questionner la « civilisation de l'écran », on réfléchissait également aux solutions pratiques devant être mises en oeuvre pour introduire ces nouveaux supports :

Parmi les illustrations, les photographies reproduites selon divers procédés techniques ont acquis une place prépondérante. En feuilletant nombre de volumes, ne sommes-nous pas prêts à reconnaître que la civilisation du livre dont parlait Lucien Febvre cède la place à la civilisation de l'image. L'illustration accompagne parfois discrètement un texte ou l'équilibre, d'autres fois elle le repousse et le supplante. N'a-t-on pas dit que si un livre devait caricaturer notre temps ce serait l'album de photographies. Nous pouvons applaudir ou condamner cette civilisation de l'image, prédire que l'humanité moyenne va s'appauvrir, le but de notre débat n'est pas philosophique, mais pratique. Il porte essentiellement sur la place de l'illustration, sa valeur, son caractère documentaire ou artistique et enfin, lorsque la reproduction est en couleurs, sur sa fidélité (Association des bibliothécaires français, 1956).

Plus tard, l'introduction de l'audiovisuel et des bandes dessinées dans les années 80 (Passeron et Grumbach, 1984), ainsi que

l'informatisation des salles de lecture au tournant des années 2000 (Pedler et Zerbib, 2001) ont fourni au monde des bibliothèques bien d'autres occasions de se questionner sur l'apparition de nouveaux supports ou de nouveaux lecteurs, et sur l'évolution des missions de lecture publique. Ainsi, la montée de l'éclectisme des pratiques culturelles et de l'omnivorisisme culturel (Peterson, 2004, Donnat, 2009) a nécessité la diversification des offres en bibliothèques, afin de satisfaire les attentes des publics voire de les devancer et de les stimuler. Après la musique, la vidéo, les cd-rom et Internet, le jeu vidéo, par exemple, prend actuellement place dans les bibliothèques, y compris dans les plus modestes d'entre elles. De ce fait, étudier l'introduction du livre numérique dans les bibliothèques ne peut se faire sans conserver à l'esprit les voies empruntées par ces institutions culturelles au fil des décennies pour construire de nouvelles offres et favoriser (ou s'adapter à) de nouveaux usages.

Actuellement, au delà du cumul des offres et des pratiques, la bibliothèque, devenue médiathèque, évolue vers un modèle cherchant à favoriser la sociabilité, la rencontre et le partage entre usagers. Réponse à la dématérialisation des supports et à l'apparition de pratiques de lecture et de consultation mobiles (sur tablettes, liseuses et smartphones), ces équipements culturels cherchent à innover et à se constituer en un « troisième lieu », intermédiaire entre les sphères domestique et professionnelle, ouvert à des usages de plus en plus distants des modèles savants de la lecture publique. En témoigne l'article de Mathilde Servet (Servet, 2010), qui s'intéresse aux façons dont ce modèle de bibliothèque, originaire des Etats-Unis et inspiré des travaux du sociologue Ray Oldenburg (Oldenburg, 1999), peut trouver sa place dans la compétition avec les industries des loisirs, en se dépouillant des formes classiques de la prescription culturelle, sans pour autant se détourner des ambitions d'élévation culturelle portées par les bibliothèques publiques.

De fait, les bibliothécaires ne renoncent pas à faire lire leurs publics, quels que soient les genres, formats et supports mis à leur disposition. Dans ce contexte, l'apparition du livre numérique n'est pas sans poser problème, les bibliothécaires reprochant aux éditeurs et distributeurs numériques leur manque de volonté à établir des offres compatibles avec les contraintes réglementaires et économiques de la lecture publique. Mais au delà de cette relation problématique à l'économie littéraire, très bien analysée par François Viellard en 2012 dans son rapport intitulé *Les acteurs de la chaîne du livre à l'ère du*

*numérique : les bibliothèques* (Vieilliard, 2012), le livre numérique menace de modifier les interactions tissées par les acteurs de la bibliothèque avec leurs lecteurs autour du livre et de sa matérialité. Comment prêter un livre absent des lieux ? Comment recommander un livre sans pouvoir l'extraire des rayons pour le montrer, le passer de mains en mains ? Et si de telles interactions deviennent possibles dans un versant numérique, comment les rendre nécessaires, visibles et symboliquement présentes à des publics susceptibles de s'absenter du lieu physique que constitue la bibliothèque ? Pour les plus petites d'entre elles notamment, celles qui n'ont pas nécessairement les ressources humaines et financières leur permettant de s'investir dans ces médiations électroniques sans renoncer à d'autres missions, celles pour qui le cyberspace se concilie difficilement avec les contraintes et les attendus de la gestion de l'espace bibliothèque, l'émergence du livre numérique est source de questionnements d'autant plus récurrents que leurs tutelles (ministère de la culture, conseils généraux ou municipalités) les enjoignent à évoluer, à se moderniser.

Ces interrogations surviennent au moment même où le développement des intercommunalités et la mise en réseau des petits équipements culturels perturbent les modes traditionnels de gestion des collections, reliant les bibliothécaires et les bibliothèques départementales de prêt, sources de financements, d'expertise et de catalogues complémentaires pour les bibliothèques des communes de moins de 10 000 habitants. Puisque donner accès au livre numérique ne peut se résumer à la mise à disposition aux lecteurs de tablettes et de liseuses, puisqu'il convient de proposer aux lecteurs des conseils leur permettant d'organiser, classer, hiérarchiser les œuvres susceptibles d'être mises à leur disposition via des portails web, c'est bien au déploiement de nouvelles compétences que sont invités les professionnels des bibliothèques départementales et municipales ainsi que les bénévoles qui les secondent souvent. Comment envisagent-ils ces évolutions professionnelles ? Pour quels publics et sous quelles formes ?

Plutôt que d'affronter la question de l'introduction du livre numérique dans les bibliothèques *via* une étude surplombante et décontextualisée, ou centrée sur les institutions les plus prestigieuses, cet article propose de suivre l'apparition de cette nouvelle offre documentaire dans le quotidien plus ordinaire des bibliothèques départementales et de modestes équipements de proximité. Il repose sur l'exploitation des éléments d'une enquête dont nous présenterons

la méthodologie, les attendus et les principaux éléments de cadrage dans une première partie. La deuxième partie de cet article sera consacrée, quant à elle, à une analyse des façons paradoxales dont les bibliothèques départementales envisagent les évolutions liées à l'apparition du livre numérique. Enfin, nous intéresserons aussi bien aux acteurs de l'offre de lecture publique municipale qu'à leurs publics, nous étudierons dans une dernière partie comment les sociabilités du lire qui se déploient dans ces petits équipements culturels contribuent tout à la fois à entraver et à favoriser les évolutions des pratiques numériques.

### **Saisir les dynamiques de transformation des bibliothèques départementales et municipales dans leur diversité**

Commanditée par le Conseil Général de l'Isère dans une volonté de faire évoluer les actions de son Service de la lecture publique auprès de son réseau des bibliothèques des villes de moins de 10 000 habitants, l'étude dont une partie des résultats est exploitée ici prend pour cadre des aires urbaines variées, et des niveaux d'inscription territoriale différents. Ce dispositif d'enquête a tout d'abord permis d'observer la façon dont la prise en compte du livre numérique s'opère au niveau départemental, au sein du Service de la lecture publique de l'Isère qui s'interroge sur les façons de faire évoluer ses missions de centre de ressources, de formation et d'expertise. Faisant en quelque sorte office de méta-bibliothèques, les bibliothèques départementales occupent une place singulière dans le paysage institutionnel de la lecture publique en France. Financées, jusqu'à aujourd'hui, par les conseils généraux, elles sont chargées d'assurer une forme de continuité territoriale en matière culturelle, en permettant aux habitants des villes de moins de 10 000 habitants d'accéder à des bibliothèques publiques aux contenus les plus nombreux et diversifiés que possible. Cela suppose de former des professionnels ou des bénévoles susceptibles d'animer les lieux, d'aider les communes à construire et à équiper les bibliothèques, de compléter les fonds documentaires à l'aide de ressources acquises et gérées par les départements, ou bien encore de proposer des partenariats institutionnels ou des animations aux bibliothèques du réseau départemental.

Ces services départementaux de lecture publique, amenés à gérer, nous le verrons, des situations très diverses, agissent donc à la fois comme des bibliothèques classiques (pour ce qui a trait à la gestion des collections) et comme des opérateurs chargés de développer une expertise sur le sens et la portée des actions de lecture publique mises en œuvre sur leur territoire. Il leur faut à la fois distribuer des ressources et des équipements sur un territoire, et organiser des transferts de savoirs et de compétences. Par conséquent, en observer le fonctionnement et les évolutions autorise la saisie des processus de « réflexivité institutionnelle » (Giddens, 1987), des moyens par lesquelles ces organisations pensent leurs actions, ayant des répercussions directes sur l'évolution d'un grand nombre de bibliothèques municipales<sup>1</sup>.

Outre les antennes de la Bibliothèque Départementale de l'Isère situées à Saint-Martin-d'Hères et Bourgoin-Jallieu, un petit équipement en zone touristique dans le massif de la Chartreuse (St. Pierre de Chartreuse), une médiathèque tête de réseau en zone rurale (Montalieu-Vercieu) ainsi qu'une petite médiathèque située dans une ville modeste de moyenne montagne située à proximité de Grenoble et de ses grands équipements culturels et scientifiques, à Vizille, ont fait l'objet de nos investigations. Ces terrains d'enquête ont été retenus tant pour la diversité des offres et des dispositifs présents dans les bibliothèques, que pour les caractéristiques de leurs publics (néo-ruraux, ruraux, urbains). Il s'agissait de pouvoir caractériser les usages et les représentations numériques d'une population diversifiée de professionnels et d'usagers des bibliothèques, en les contextualisant par une analyse plus large des pratiques médiatiques et culturelles de ces derniers, en bibliothèque comme à domicile.

32 entretiens semi-directifs ont tout d'abord été conduits auprès de divers acteurs : cadres et agents de toutes catégories de la Bibliothèque Départementale de l'Isère, bibliothécaires, bénévoles et usagers des trois sites retenus pour l'enquête. En cherchant à comprendre leurs interactions au sein du monde des bibliothèques, on s'est intéressé à la constitution de leurs carrières professionnelles et/ou de lecteurs. Cette notion de « carrière », empruntée aux travaux d'Howard Becker (Becker, 1987), permet en effet la saisie, dans une perspective interactionniste, des dynamiques de changement,

---

1 Le Service de la lecture publique de l'Isère anime ainsi un réseau de 316 bibliothèques municipales.

des moyens par lesquels les individus se préparent aux évolutions de leur environnement, les anticipent, les affrontent et les analysent subjectivement. Au delà des déterminismes sociaux, l'on cherche à comprendre comment les usagers des bibliothèques envisagent les offres de livres numériques qui se profilent à l'horizon de leurs pratiques culturelles. Lorsqu'il leur arrive de s'en emparer, dans quels cadres les interprètent-ils ? Pour ce qui est des professionnels des bibliothèques départementales ou municipales étudiées, envisagent-ils le livre numérique comme une offre de contenus supplémentaires, ou bien voient-ils dans son introduction au sein de leurs collections des contraintes ou des opportunités nouvelles ?

Afin de pouvoir contextualiser nos analyses, une enquête par questionnaire a été conduite durant le premier trimestre 2014 à Vizille, Montalieu-Vercieu et Saint-Pierre-de-Chartreuse. Elle cherchait à préciser les caractéristiques socio-démographiques des usagers des bibliothèques étudiées, leurs pratiques culturelles et numériques, ainsi que les utilisations qu'ils font des dispositifs qui leur sont proposés. Recensant un total de 92 questions, le questionnaire a permis d'explorer de façon approfondie les usages en bibliothèques (emprunts, consultations pour soi et les proches), les représentations du livre et de la bibliothèque, les taux d'équipements et les usages médiatiques et culturels, y compris dans leur versant numérique et de référer ces derniers à divers déterminants sociaux. Au total, 320 questionnaires valides ont été retenus pour les trois sites. Nous avons fait le choix de redresser l'échantillon en sélectionnant les questionnaires de façon à composer une population la plus proche possible des données fournies par les bibliothécaires sur leurs publics ainsi qu'à partir de celles collectées par l'Observatoire de la Lecture Publique.

### **Matérialiser le territoire, territorialiser l'immatériel : des bibliothèques départementales face à des injonctions contradictaires**

Si la constitution et le prêt de collections physiques (livres imprimés, bandes dessinées, albums, CD-audio et DVD) dominant encore largement les activités du Service de la lecture publique de l'Isère, la nécessité d'innover en offrant des contenus dématérialisés est partagée par la grande majorité des acteurs. Ces évolutions,



compliquées par l'absence de médiation directe avec les publics (puisque si le département de l'Isère anime un réseau de bibliothèques recevant du public, aucun de ses équipements n'en reçoit, contrairement à ce qui se passe dans le secteur des musées par exemple), paraissent d'autant plus nécessaires que certaines des bibliothèques du réseau isérois commencent elles-mêmes à développer des solutions de bibliothèque numérique. De plus, certaines des grandes agglomérations iséroises, qui ne dépendent pas du Conseil Général mais dont les actions peuvent concerner une partie de ses publics mobiles (salariés, étudiants) sont, à l'image de Grenoble, reconnues pour leur dynamisme dans le secteur des bibliothèques numériques<sup>2</sup>.

Pourtant, cette prise en compte de la dématérialisation ne va pas de soi pour les bibliothèques départementales, tant leurs actions se sont durablement inscrites dans le territoire par la mise en œuvre de transactions matérielles. Ainsi, les bibliobus ont durant des décennies assuré une desserte documentaire de proximité, au contact direct des publics (sur les places de marché, dans les écoles, etc.) puis lorsque les communes se sont équipées de bibliothèques, par l'intermédiaire des bibliothécaires. Aujourd'hui encore, alors même que le Conseil Général incite les communes à structurer leurs offres de lecture publique en réseau, cette desserte documentaire perdure. Il s'agit de compléter les collections des petits équipements par des prêts et par une expertise documentaire s'exprimant au contact direct du territoire : conseils pour désherber les rayonnages, prescriptions pour équilibrer les contenus en termes de genres, incitations à moderniser les modes de gestion et de médiation, constituent des actions qui, le plus souvent, prennent corps à l'occasion d'une tournée du bibliobus. Ce dernier est d'ailleurs toujours très attendu par les bibliothécaires municipales, les bénévoles et certains usagers, puisqu'il constitue un événement signifiant le renouvellement des stocks, l'arrivée des nouveautés, et qu'il fournit dans certains cas des occasions de médiations conviviales (déjeuner avec les équipes du département,

---

2 Les bibliothèques municipales de Grenoble, déjà dotées d'une offre d'ouvrages numériques via *Numilog*, développent depuis plusieurs mois leur propre plateforme de bibliothèque numérique, un projet labellisé Bibliothèque Numérique de Référence par le Ministère de la Culture. Ce projet doit notamment leur permettre de créer une nouvelle interface regroupant l'ensemble des contenus dématérialisés et d'accroître leurs offres de contenus acquis ou produits par la numérisation de certains de leurs fonds patrimoniaux.

possibilité de laisser les ouvrages en vrac pour permettre aux lecteurs qui le souhaitent d'y piocher au hasard et de fouiller, etc.).

Or la dématérialisation des supports qui se profile notamment via le livre numérique (mais qui s'exprime aussi dans les offres de vidéo ou de musique à la demande) provoque des tensions au sein du service et des contradictions dans la façon dont les agents envisagent leurs actions futures. Si la perspective de pouvoir se débarrasser des contraintes matérielles de la desserte documentaire (devoir gérer des stocks importants de documents, les déplacer d'un point à un autre, les acheter, les maintenir puis les supprimer) séduit et ouvre aux personnels de ce service la perspective de se recentrer sur des tâches d'expertise des collections et des équipements en se libérant des contraintes logistiques, la dématérialisation inquiète cependant, dans ses conséquences possibles sur l'organisation des bibliothèques municipales et des relations qu'elles entretiennent avec leurs publics. Le territoire que les bibliothécaires départementaux sont amenés à sillonner est en effet perçu comme hétérogène, complexe et rétif à toute généralisation. D'une bibliothèque à l'autre, les équipes, les moyens et les besoins varient considérablement. Pour un bibliothécaire du département, il est ainsi possible dans la même journée de devoir conseiller un point lecture (dont le mode de gestion des collections, manuel, et les façons de présenter les offres, ancrées dans une sacralisation du livre, le renvoient aux façons de faire des années 70), à une bibliothèque tête de réseau dynamique, assurant elle-même la coordination de ses actions documentaires avec des sites plus modestes et envisageant de mettre en ligne une bibliothèque numérique.

En d'autres termes, les personnels du Service de la lecture publique sont régulièrement contraints de bricoler des solutions adaptées à leurs actions sur le terrain, alors même qu'ils perçoivent les changements qui se profilent à l'horizon avec l'émergence du livre numérique comme étant globaux, inscrits à l'échelle nationale et internationale, et répondant à des enjeux excédant de très loin les frontières du territoire de l'Isère. Si l'avenir du livre numérique se trouve être, à court et moyen terme, déterminé en grande partie par les stratégies des éditeurs et des grands groupes de distribution en ligne, il paraît difficile de proposer à de petites bibliothèques une vision claire des actions qu'elles devraient conduire pour pouvoir proposer une offre de livres numériques à leurs lecteurs. Ces hésitations sont d'autant plus intéressantes qu'elles témoignent des diverses façons

dont ces acteurs de la lecture publique s'engagent professionnellement et donnent du sens à leurs actions sur le terrain. Au quotidien, comme le rappelle Laurent Thévenot en définissant ce qu'il nomme un « régime d'engagement familial » (Thévenot, 2006), le travail de ces professionnels n'est pas uniquement composé de routines. Il suppose déjà des « corrections et des découvertes » dans les rapports que les individus entretiennent avec leurs collègues départementaux et municipaux. Cependant, le fait de devoir se livrer ou de donner son opinion dans un horizon public plus étendu que les cercles des sociabilités professionnelles ordinaires, par exemple lorsqu'il s'agit de définir un nouveau service tel qu'une bibliothèque numérique, suppose une réévaluation, par ces individus, de leurs actes ou de leurs pensées au regard d'exigences morales et de normes de natures différentes. Les façons de juger, d'organiser et de mettre à l'épreuve ces actions ou réflexions varient selon les interactions qui en sont à l'origine. Ces ajustements des individus avec eux-mêmes, autrui et les choses (les objets, les institutions, etc.) orientent leurs manières d'aborder le changement.

Ainsi, la plupart des personnels interrogés anticipent régulièrement, dans le cadre de leur travail quotidien, les manières d'intégrer les nouvelles offres numériques dans le champ de leurs actions d'achat ou d'expertise. Suivant des formations régulières sur les évolutions des supports et leurs conséquences en termes économiques, juridiques, communicationnels ou de médiation, rares sont ceux qui se montrent véritablement inquiets sur leur propre capacité à s'adapter aux contenus numériques. Parce qu'ils ont eu l'occasion d'expérimenter d'autres changements durant leur carrière (le passage du VHS au DVD, de la cassette audio au CD, l'introduction puis la désaffection du CD-ROM, l'informatisation des catalogues, etc.), ou parce que venant d'entrer dans le milieu des bibliothèques, ils perçoivent l'intégration des évolutions numériques comme faisant partie de leurs missions, les uns et les autres envisagent plutôt l'évolution de leur carrière avec confiance. Pourtant, dès qu'ils sont envisagés collectivement, à l'échelle du service ou du réseau de bibliothèques municipales, ces changements sont décrits comme incertains, porteurs de menaces ou au contraire de promesses pour les professionnels et les usagers qui s'en empareront. En changeant d'échelle, l'objet livre numérique paraît se dématérialiser davantage, et se doter des propriétés évanescentes et globalisées des réseaux numériques censés en assurer la diffusion. Les discours

qui en encadrent la réception témoignent dès lors des idéologies accompagnant la production et la diffusion de toute innovation technique, et qui obligent les acteurs à des ajustements dans les façons qu'ils ont de penser leurs modes d'actions.

### **Maintenir l'innovation à l'horizon des possibles : le livre numérique entre mise à distance et proximité**

Du côté des bibliothèques municipales elles aussi, l'apparition du livre numérique et plus largement le développement des technologies numériques sont accueillis à la fois avec confiance et distance. Ainsi, dans la petite bibliothèque de montagne de Saint-Pierre-de-Chartreuse, la bibliothécaire et ses bénévoles se perçoivent comme à la tête d'une bibliothèque « à l'ancienne », comparée à ce qui peut se faire dans de plus grands établissements. L'informatisation du catalogue y est balbutiante, et l'ordinateur portable qui permet d'y accéder constitue le seul dispositif informatique présent dans les lieux. Pourtant, la médiation par lesquelles les équipes de la bibliothèque organisent la valorisation de leurs fonds documentaires se fait en grande partie au moyen d'un bulletin édité au format numérique et diffusé par courriel à la quasi totalité des inscrits. Ces derniers, principalement des néo-ruraux, ne sont d'ailleurs pas perçus par la bibliothécaire comme étant demandeurs d'offres numériques. Aux yeux de cette dernière en effet, les publics de sa bibliothèque sont très largement équipés en matériel informatique moderne, et suffisamment informés des possibilités offertes par les technologies numériques pour qu'il ne soit pas nécessaire de leur en proposer dans le cadre de leur petite bibliothèque de proximité. De fait, il est courant, lors des discussions qui encadrent les emprunts ou les consultations de livres, d'albums ou de bande dessinées, d'échanger des conseils sur les sites Internet ou les blogs qui permettent d'en découvrir voire d'en commander de nouveaux. Cependant, liseuses, tablettes et livres numériques restent donc pour l'heure relégués au domicile des bibliothécaires et de leurs publics, l'intimité des locaux de cette charmante bibliothèque et l'accueil fait aux quelques 300 usagers inscrits (dont on se fait un point d'honneur de connaître le nom) ne paraissant pas imposer le développement d'offres numériques que l'on pense connues ou susceptibles de le devenir sans trop de difficultés.

A Montalieu-Vercieu et Vizille, également, peu de contenus numériques (livres numériques, vidéo à la demande, streaming audio), sont mis à disposition des usagers. Il convient cependant de préciser qu'en 2012, selon l'Observatoire de la Lecture, seules 2 % des bibliothèques publiques disposaient de livres électroniques (Observatoire du livre et de la lecture, 2012). Eu égard aux incertitudes, évoquées plus avant, qui portent sur la diffusion de collections numériques, cette quasi-absence paraît somme toute assez logique et ne saurait être imputée à un repli des équipes de bibliothécaires sur les offres « traditionnelles » de livres. Au demeurant, les entretiens menés auprès des publics et des équipes de ces deux autres bibliothèques, plus grandes que celle de Saint-Pierre-de-Chartreuse, laissent penser qu'ici encore, ces offres numériques font l'objet d'échanges. Les conseils des bibliothécaires excèdent le cadre de leurs collections et peuvent se porter aussi bien sur la recommandation d'un site Internet, d'une application pour tablette, d'un type de liseuse, d'un blog ou bien encore d'une vidéo consultée en ligne.

Cela est d'autant plus important que les qualités spécifiques d'accueil de ces bibliothèques de proximité se traduisent par le fait que plus des trois quarts des usagers interrogés dans le cadre de notre étude déclarent avoir sollicité les conseils de leur bibliothécaire au moins une fois durant l'année. Les usagers parlent certes de livres à leurs bibliothécaires (55 % ont lu un ouvrage qui leur a été conseillé en bibliothèque), mais l'enquête révèle également que ces conversations tournent aussi autour des usages numériques. Le fait que ces derniers se sont inscrits dans l'univers quotidien des personnes interrogées favorise bien entendu ce type d'échanges. Ainsi, 82 % d'entre eux sont abonnés à Internet, ce qui correspond à la moyenne nationale. Par ailleurs, 62 % d'entre eux disposent d'un ordinateur portable, 50 % un ordinateur fixe et un tiers d'un *smartphone* et/ou d'une tablette. Cette dernière est d'ailleurs utilisée par près de 22 % de l'échantillon comme mode d'accès privilégié à Internet, même si cet usage concerne au premier plan les fractions les plus favorisées de la population. Enfin, 7,5 % de l'échantillon dispose d'une liseuse. Si cela paraît peu, il convient de se souvenir qu'au plan national, cette proportion n'est que de 2 % (IPSOS, 2014). L'usage de la tablette domine, puisque près d'un quart de l'échantillon (23 %) déclare acheter ou télécharger des livres sur Internet. C'est autant que la consultation d'articles de journaux en ligne, d'achat ou de téléchargement de musique, mais moins que l'achat ou le

téléchargement de films qui concerne un tiers de l'échantillon. On le voit, ces usagers, classiquement plus forts lecteurs, diplômés et issus des classes supérieures que le reste de la population du bassin dans lequel est implanté la bibliothèque, ne se montrent pas plus détachés des évolutions des offres numériques que ne le sont les autres usagers des bibliothèques, quand bien même ces offres ne figurent pas encore au rang de celles qui leur sont proposées dans les salles de lecture qu'ils fréquentent habituellement. On voit donc comment, dans des bibliothèques au sein desquelles la prise en compte des usages numériques dans les espaces physiques reste assez traditionnelle<sup>3</sup> et ne se déploie que de façon limitée sur les réseaux sociaux<sup>4</sup>, le livre numérique fait cependant son apparition, au début dans les échanges qui se nouent entre bibliothécaires et usagers. Mis à distance des lieux (que les usagers souhaitent calmes, accueillants et conviviaux), ne figurant pas au rang des demandes d'amélioration ou d'ajouts de services, ce nouveau dispositif n'en est pas moins connu par une frange active de lecteurs.

Les entretiens que nous avons eu l'occasion de conduire auprès des lecteurs de nos trois lieux d'enquête montrent pourtant combien le livre numérique s'inscrit dans la continuité des usages existants. Investi d'un caractère pratique par certains forts lecteurs, qui y ont recours en vacances ou pour organiser plus efficacement la liste des ouvrages qu'ils ont lus et sont susceptibles de recommander à leurs proches, le livre numérique n'est pas perçu comme étant susceptible de renouveler leur approche de la lecture. Ces constats recourent d'ailleurs majoritairement ceux établis par Dominique Boullier et Maxime Crépel dans leur étude sur les pratiques de lecture et d'achats de livres numériques (Boullier et Crépel, 2013).

Or ce sont majoritairement ces gros lecteurs (plutôt des femmes, d'un âge supérieur à la moyenne des usagers) qui constituent le premier cercle des publics mobilisés par les bibliothécaires. Sociables, plus disposés que les autres à échanger des conseils de lecture ou à

---

3 C'est-à-dire caractérisée par la présence de postes informatiques fixes, autorisant la consultation d'Internet sur un mode bureautique, avec tables et chaises. Cela diffère nettement de ce qui peut s'observer dans d'autres bibliothèques publiques, notamment anglo-saxonnes ou nordiques, qui s'inspirent des usages de loisirs du numérique et ont recours à des dispositifs portables, pouvant être utilisés aussi bien debout qu'assis ou même allongé.

4 A l'exception notable de la bibliothèque de Montalieu, tenant un blog et une page Facebook.

donner leur avis sur le fonctionnement de la bibliothèque, ces lecteurs perçoivent majoritairement le livre numérique dans la continuité du livre imprimé. Ils tendent donc à présenter leur recours au livre numérique comme un choix presque logique et rationnel, quoique inscrit dans des usages moins investis d'une dimension de plaisir que ne peuvent l'être ceux qu'ils font du livre imprimé. De ce fait, si les bibliothécaires envisagent sans grande réticence de compléter un jour leurs offres documentaires par l'ajout de livres numériques, elles n'en ressentent pas l'urgence, convaincues que d'autres défis à la fois plus urgents et plus classiques les attendent. Ainsi, accueillir les publics familiaux dans de bonnes conditions, inciter les publics adolescents à lire, mettre en œuvre des animations culturelles ou réfléchir aux moyens de sensibiliser les publics éloignés (personnes âgées, personnes en difficultés sociales, etc.) paraît plus urgent que le fait de proposer des expérimentations numériques.

On voit donc que le livre numérique, loin de s'imposer aux bibliothécaires et à leurs usagers avec les qualités de fluidité et l'universalité qui lui sont souvent accordées par les analyses technicistes, emprunte des détours à la fois plus traditionnels et problématiques pour trouver sa place au sein des collections des bibliothèques publiques étudiées. Traditionnels parce que sa prise en compte par les professionnels et le lecteur se fait pour une large part dans la continuité d'usages préexistants. Problématiques parce que le livre numérique expose tout à la fois les bibliothécaires à des risques (organisationnels et financiers notamment) difficiles à évaluer et à des opportunités de médiations inédites. Pourtant, certains des constats dessinés par l'enquête laissent entrevoir des opportunités pour le développement des offres de livres numériques au sein de ces petites bibliothèques. Tout d'abord, la demande constante de nouveautés et d'augmentation des offres de livres émanant de toutes les catégories d'usagers est susceptible de favoriser le recours à une bibliothèque en ligne, à condition que cette dernière soit à la fois plus diversifiée et conséquente que son homologue physique. La manière dont la majorité des publics de ces bibliothèques navigue, à domicile, entre offres culturelles matérielles et immatérielles souligne leur capacité à se convertir à des usages en bibliothèque numérique. Ensuite, si un grand nombre des usagers de la bibliothèque laissent faire le hasard lorsqu'ils décident d'emprunter ou de consulter un ouvrage, nombreux sont ceux qui désirent dans le même temps bénéficier de conseils leur permettant de découvrir des livres qui s'inscrivent tout

à tout en continuité et en rupture avec ceux lus précédemment. Or, si l'informatisation des catalogues et les échanges en face à face permettent aux bibliothécaires de les conseiller, la mise à disposition d'un dispositif qui conserve la trace des lectures antérieures des usagers et autorise une prise de recul réflexif sur leurs façons d'explorer les répertoires et les collections a toute les chances de les séduire, à condition d'être pensée par les bibliothécaires au delà des fonctions ergonomiques qui encadrent habituellement les usages des dispositifs web. En effet, l'essor de la réflexivité caractérisant les pratiques culturelles des amateurs de culture (Hennion, 2009), y compris dans leur dimension sociable et numérique (Licoppe, 2013), rend possible et peut-être même souhaitable le développement d'interfaces permettant aux lecteurs de s'emparer des données produites par leurs consultations de livres numériques pour éclairer leurs choix futurs. Dans des lieux caractérisés à la fois par la sociabilité et une mixité sociale plus forte que dans des institutions culturelles plus grandes et intimidantes, des possibilités de ré-enchanter les usages numériques, de les doter de fonctions autres que pratiques, s'ouvrent aux bibliothécaires municipaux et départementaux.

OLIVIER ZERBIB  
*UMR PACTE 5194 –  
Université Grenoble-Alpes*



## BIBLIOGRAPHIE

- Association des bibliothécaires français**, (1956), *Journées d'étude des bibliothèques de France*, in Bulletin des bibliothèques de France, n° 12, pp. 867-883.
- Cahour B. et Licoppe C.**, (2010), *Confrontations aux traces de son activité. Compréhension, développement et régulation de l'agir dans un monde de plus en plus réflexif*, in Revue d'anthropologie des connaissances, 2010/2, Vol. 4, n° 2, pp. 243-253.
- Becker H.**, (1987), *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 247 p.
- Boullier D. et Crépel M.**, (2013), *Pratiques de lecture et d'achat de livres numériques*, Paris, Motif/Médialab, 114 p.
- Donnat O.**, (2009), *Les pratiques culturelles des français à l'ère numérique – Enquête 2008*, Paris, La Découverte, 282 p.
- Fabiani J. L.**, (2007), *Après la culture légitime. Objets, publics, autorités*, Paris, l'Harmattan, 260 p.
- Giddens A.**, (1987), *La constitution de la société*, Paris, Presses Universitaires de France, 474 p.
- Hennion A.**, (2009), *Réflexivités. L'activité de l'amateur*, in Réseaux, vol. 27, n° 153, pp. 55-78.
- IPSOS**, (2014), *Les Français et la lecture*, Paris, Syndicat National de l'Édition, Centre National du Livre.
- Licoppe C.**, (2013), « *Formes de la présence et circulations de l'expérience* » De Jean-Jacques Rousseau au « *Quantified Self* », in Réseaux, 2013/6, n° 182, pp. 21-55.
- Observatoire du livre et de la lecture**, (2012), *Bibliothèques Municipales – Données d'activités 2012 – Synthèse nationale*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, Observatoire de la lecture publique, 125 p.
- Oldenburg R.**, (1999), *The Great Good Place: Cafes, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community*, Marlowe & Co, 384 p.
- Passeron J. C. et Grumbach M.**, (1984), *L'œil à la page. Enquête sur les images et les bibliothèques*, Paris, Bibliothèque Publique d'Information, 345 p.
- Pedler E. et Zerbib O.**, (2001), *Les nouvelles technologies à l'épreuve des bibliothèques*, Paris, Bibliothèque Publique d'Information, 215 p.
- Peterson R. A.**, (2004), *Le passage à des goûts omnivores : notions, faits et perspectives*, in *Sociologie et sociétés*, vol. 36, n° 1, pp. 145-164.
- Petrucci A.**, (1997), *Lire pour lire, un avenir pour la lecture*, in Cavallo G. et Chartier R. (dirs.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil, 590 p.
- Servet M.**, (2010), *Les bibliothèques troisième lieu*, in Bulletin des Bibliothèques de France, n° 4, pp. 57-63.
- Thévenot L.**, (2006), *L'Action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, Éditions La Découverte, 310 p.
- Vielliarid F.**, (2012), *Les acteurs de la chaîne du livre à l'ère du numérique : les bibliothèques*, in La note d'analyse – développement durable n° 272, Paris, Centre d'Analyse Stratégique, 12 p.